

## Discours du budget 2005

En faisant l'exercice du budget, on part avec l'idée que l'on va allouer les ressources disponibles à ce que l'on pense être des priorités pour nous et la population. Ça ne marche pas.

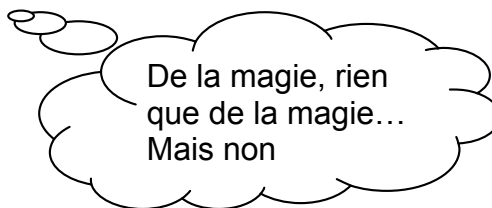
Rapidement l'on comprend qu'une grande partie de la hausse des dépenses vient d'ailleurs et des incontournables pour assurer le quotidien. Les priorités...trop tard, le besoin en taxation est déjà trop élevé c'est à dire plus de 5 ou 6 %, le seuil que je considère comme maximum.

Comment maintenir une hausse de taxes à un niveau raisonnable quand les besoins de base sont immenses ? Lors d'un tour de table, conseillère et conseillers ont établi des priorités de l'ordre de 70 000\$ pour des besoins tous importants.

De façon générale, une augmentation du budget de l'ordre de 1 000\$ équivaut à un cent de taxe par 100\$ d'évaluation. Pour une évaluation de 100 000\$. un sous équivaut à 10\$. Cela nous permet de mieux apprécier les hausses suivantes :

hausse de la quote-part à la MRC de 3 000\$, frais pour les élections en 2005 de 4 000\$, coûts de 5 000\$ pour le rôle triennal d'évaluation de la municipalité, hausse des coûts de la Sûreté du Québec de 3 900\$, hausse des coûts de l'inspecteur de 1 400\$ due à de plus nombreux dossiers d'inspection, hausse de 2 000\$ des services professionnels pour les dossiers d'urbanisme, indexation de 2.9% des salaires des employés municipaux, hausse de 1 000\$ pour faire face à l'augmentation de l'achalandage à la déchetterie, coût de 1 530\$ pour la réalisation d'un site web pour la municipalité (à la demande expresse de nombreux citoyens) et encore et encore... C'est près de 20 000\$ à trouver avant de parler de priorités...

Comment avons-nous fait ?



Nous misons sur des revenus supérieurs de 3 000\$ suite à l'augmentation de la valeur foncière et à l'addition de nouveaux bâtiments taxables, sur de petites économies faites un peu partout dans le budget et surtout sur un surplus **non récurrent** de 6 300 \$ datant de 2003 et sur une prévision prudente de surplus **non récurrent** en 2004 de l'ordre de 18 500\$ (grâce entre autres à un revenu non prévu de 9 000\$ provenant de la taxe de mutation immobilière) .

Les **surplus** ont permis de financer une somme de 6 000\$ pour acquérir une partie du lot 32 (sans propriétaire connu à ce jour), équiper le bureau municipal d'un nouveau

télécopieur pour améliorer les services municipaux et dispenser de la formation rendue nécessaire par l'informatisation de la bibliothèque, installer une nouvelle fosse septique à l'École Michaud (4 000\$), financer le fonds d'infrastructure municipal (11 270\$) afin de prévoir des sommes pour la rénovation de l'École Fraser ou Bureau municipal et autres immobilisations. Finalement, une somme de 2 000\$ servira à payer la hausse des frais pour les services professionnels concernant l'urbanisme (schéma d'aménagement, plan d'urbanisme et réglementation) et une somme de 1530\$ pour la conception d'un site Web à des fins municipales. Comme vous l'avez constaté, toutes des dépenses non récurrentes pour des sources de fonds non récurrentes.

Le coût des élections de 2005, de l'ordre de 4 000\$, sera étalé sur les quatre années de la durée du mandat soit en 2006 et suivantes. Il en ira de même pour le nouveau rôle triennal d'évaluation qui coûtera près de 5 000\$ et qui sera étalé sur trois ans à compter de 2006. Ainsi, ces dépenses seront traitées alors comme récurrentes ce qui évitera de payer des sommes importantes dans une même année.

Ce qu'il y a de positif et de nouveau dans le budget :

- remplacement de la fosse septique de l'École Michaud pour une meilleure qualité de l'environnement,
- financement de la quote-part de la municipalité dans le projet de salle d'exposition sur l'estuaire et de salle d'exposition sur l'éclairage et les carburants du Phare via le fonds d'infrastructure touristique (merci Inter-rives),
- conception d'un site Web minimal pour améliorer les communications avec les citoyens et citoyennes,
- 5 000\$ pour améliorer le service aux citoyens via un deuxième employé à temps partiel ou à contrat.
- création d'un fonds de défense, composé des amendes reçues et des sommes non dépensées à ce poste budgétaire, pour faire respecter la réglementation c'est-à-dire le respect de la volonté de la majorité de la population.
- financement du fonds d'infrastructure municipal pour une somme importante de 11 270 \$ qui nous vient des surplus non récurrents des deux dernières années.
- Meilleur service à la déchetterie par l'ajout de 45% d'heures de travail.

Les risques inhérents au budget :

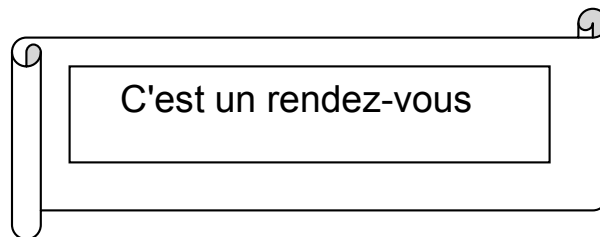
- Aucune provision pour l'achat de gravier pour 2006 en supposant que, comme la dernière fois, le ministère des transports financera cet achat
- Pas de changement important dans la qualité et dans la quantité de services municipaux

- Nécessité d'une gestion plus serrée des liquidités de la municipalité et d'une récupération plus rapides des comptes à recevoir.
- Nécessité d'augmenter la contribution de nos voisins quant au financement du pont de glace.

Après cet exercice, la magie manquant, c'est une hausse du taux d'imposition de 4 % qui sera nécessaire pour l'année 2005.

L'année 2005 sera par ailleurs très animée (je ne parle pas bien sûr des élections en novembre).

En effet, en plus des projets à réaliser, des consultations publiques élargies seront entreprises pour répondre au nouveau schéma d'aménagement de la MRC : renouveler le plan d'urbanisme et la réglementation qui en découle dans un seul but : **la protection de l'île** contre son succès, son attrait extraordinaire et disons-le, la hausse de la valeur foncière qui incite à subdiviser les terrains pour réaliser une plus-value. Cette tendance amène et amènera un achalandage accru, un changement important du paysage, une augmentation de la fragilité du milieu et une congestion accrue à l'île sur le traversier et les chemins, mettant en danger ce pourquoi nous avons choisi l'île. C'est un rendez-vous pour le printemps et entre-temps n'oubliez pas de faire valoir votre point de vue à tous les forums.



## Sommaire du budget 2005

	2003	2004	Hausse en %	2005	Hausse * en %
Évaluation foncière	8 500 600\$	9 125 000\$	7%	9 702 600\$	6 %
Besoins en taxation	78 749 \$	86 964 \$	10%	96 732\$	11 %
Taux de taxation	0.83 \$	0.84\$	1%	0.87\$	4 %
Taxes de vidanges	6160 \$	8 710 \$	41%	10 777\$	24 % **
Budget de dépenses et affectations	141 089 \$	170 274 \$	21%	202 839\$	19 % ***

\* Hausse de 2005 par rapport à 2004.

\*\* Hausse financée par les habitations en location, les rénovations et les constructions qui génèrent une plus grande quantité de déchets. Cette politique se veut une incitation à récupérer et à composter au maximum pour diminuer la hausse des déchets dans une municipalité en croissance.

\*\*\* Dont 6 300\$ vient du surplus en 2003 et 18 500\$ de la prévision de surplus en 2004

Joyeuses fêtes à tous et à toutes de la part de tous les membres du Conseil

Gilbert Delage

